

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je n'ai absolument pas dit cela. Le problème avec les néo-démocrates, c'est qu'ils posent des questions mais qu'ils n'écourent même pas les réponses. Voilà ce que ne va pas avec eux.

Des voix: Bravo!

[Français]

ON DEMANDE SI UNE ÉTUDE A ÉTÉ FAITE AU SUJET DE LA NORBANQUE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre des Finances.

Il semble être évident maintenant qu'il faut faire notre deuil de la Canadian Commercial Bank. Il y a eu des erreurs fondamentales de commises dans ce dossier, mais il reste une autre banque qui, je crois, mériterait peut-être d'être sauvée, et c'est la Norbanque.

Je demanderais au ministre des Finances si lui-même ou la ministre d'État (Finances) a procédé à une enquête sur la valeur des actifs de la Norbanque afin de savoir si cette banque-là était viable.

On a appris que cela avait pris quatre mois avant qu'une étude soit faite pour la Canadian Commercial Bank

Est-ce que maintenant le ministre peut nous dire si une telle étude a été faite? Et si oui, est-ce que la banque peut être viable?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député est lui-même un ancien banquier. Il devrait connaître la réponse. Je ne peux, en tant que ministre des Finances, nommer un curateur à une banque que pour une seule et unique raison. Cette unique raison, c'est un rapport de l'inspecteur général des banques. J'ai ce rapport pour la Banque Commerciale du Canada et pour la Norbanque, et c'est sur ces rapports que se fondent les décisions.

[Français]

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET D'UNE CERTAINE ÉTUDE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je voudrais encore en revenir à cette question-là parce qu'elle est capitale et, à mon avis, c'est la raison pour laquelle tout le «bail out» de la Canadian Commercial Bank a failli.

Est-ce que le ministre des Finances nous dit aujourd'hui qu'il a en sa possession une étude semblable à celle qui a été préparée par M. Hichman qui a conclu à la fermeture de la Canadian Commercial Bank? Est-ce ce que le ministre vient de me dire?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, pensez-vous que je prendrais une telle décision complètement à l'aveuglette?

M. Garneau: C'est ce que vous avez fait. C'est ce que vous avez fait en mars.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député de Laval-des-Rapides ne sait pas de quoi il parle. En tant qu'ancien banquier, il aurait dû lire la Loi sur les banques avant d'assumer les responsabilités de président de banque. Je dois avoir un rapport pour ces deux banques avant de pouvoir nommer un curateur. Ces deux banques ont collaboré avec l'inspecteur général des banques pour fournir les informations sur lesquelles ont été basées les décisions. Il y a un rapport pour la Norbanque et pour la Banque Commerciale du Canada qui est le produit d'une quantité de travail considérable accompli par l'inspecteur général.

LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il n'ignore pas que notre système bancaire est l'un des plus rentable au monde et qu'au cours du troisième trimestre, les banques canadiennes ont enregistré un accroissement de 27 p. 100 de leurs profits par rapport au troisième trimestre de l'année dernière. Le ministre sait également que les banques ont toujours eu pour habitude de se porter mutuellement secours en périodes de crise.

Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé, dans ce cas particulier, de rompre avec cette tradition et de demander aux contribuables canadiens de cracher environ 1,000 millions de dollars pour renflouer cette banque, la BCC de même que la Northland, si nécessaire? Pourquoi a-t-il rompu avec cette tradition?

• (1440)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, en mars, nous avons conclu un accord avec les banques, la Société d'assurance-dépôt du Canada, l'Alberta et la Colombie-Britannique en vue de faire précisément ce que le député aurait voulu nous voir faire le 2 septembre. Nous avons discuté avec les dirigeants de ces banques. Une ou deux autres banques sont venues nous dire qu'une fusion avec les banques en difficulté pourrait les intéresser. Elles ont examiné la situation et décidé de ne pas donner suite à ce projet.

Nous avons donc estimé nécessaire d'agir comme nous l'avons fait. Il s'agit là de questions très complexes et le député obtiendra des réponses plus complètes et plus détaillées en les posant aux audiences du comité.

ON DEMANDE LA LISTE DES DÉPOSANTS PROTÉGÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, le ministre croit-il avoir le droit de demander aux contribuables de sacrifier un milliard de dollars pour renflouer cette banque sans fournir la liste des gens qui en bénéficieront? Qui essaie-t-il de protéger? Est-ce une opération de camouflage? Préfère-t-il que les Canadiens ignorent le nom des sociétés qui en profiteront?